

DEPARTEMENT
DU LOT

République Française
COMMUNE DE GIGNAC

**Nombre de membres
en exercice: 15**

PV Séance du mardi 26 août 2014

L'an deux mille quatorze et le 26 août l'assemblée régulièrement convoquée le 20 août 2014, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Marcel Eugène LABROUE

Présents: 14

Votants: 14

Sont présents: Marcel Eugène LABROUE, René PEYRODES, Georges DELPECH, François MOINET, Jean OBERLE, Valérie BASTIEN, Joëlle CHASTANET, Jean-Marc FAUREL, Martine GARDIN, Guillaume GAUCHET, Charles LASCAR, Marie-Claude LAVAL, Arnaud RICOU, Patricia SEGALA,

Représentés:

Excusés: Anna VILLEPONTOUX

Absents:

Secrétaire de séance: Valérie BASTIEN

Ordre du jour :

1- Adhésion au service "INTERNET" du Centre de Gestion à compter du 1er septembre 2014

1.a -Présentation des coûts :

Coût à la mise en place		Coût par an	
Création du site web CMS (système de gestion de contenu)	550 €	Maintenance et assistance	210 €/an
		Nom de domaine	18 €/an
		Espace d'hébergement	30 €/an
e-administration	30 €	e-administration	48 €/an
Formation sur site (350 €/jour sur 2 jours pour 6 personnes)	700 €		
TOTAL à la mise en place	1280 €	TOTAL/an	306 €

2.b-Adhésion au service "INTERNET" du Centre de Gestion à compter du 1er septembre 2014

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au service « INTERNET » du Centre de Gestion pour bénéficier des prestations dans le domaine des sites web et de la dématérialisation. Il expose au Conseil Municipal la convention qui a pour objet de définir les conditions d'adhésion de la collectivité à l'utilisation des technologies de l'internet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

➤ **pour : 14**

➤ **contre : 0**

➤ **abstention : 0**

- décide d'adhérer au service « INTERNET », du Centre de Gestion à compter du 1^{er} septembre 2014,

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

2- Assainissement Collectif du Bourg de Gignac

Il faut rédiger un courrier pour informer les propriétaires des modalités de paiement et de fonctionnement liées à l'assainissement collectif du Bourg (à préparer par la commission travaux le 03 septembre à 20h30).

3- Centenaire 1914-1918 : Organisation

Rappel des dates de tous les évènements.

VB
GD

MEL
PS

AR

YB

MC

M

en

JC

J.W.

JHF

4- Randonnée de la Pierre des 3 Evêques : dimanche 7 septembre 2014

- Affiche à mettre dans les vitrines,
- Passer le girobroyeur ou débroussailleuse,
- Arrêtés municipaux pour le barrage des routes.

5- Forum associatif : vendredi 5 septembre 2014 à 18h

- Distribution des flyers.

Une réunion inter-association aura lieu le lundi 1^{er} septembre à 20h30.

6- Divers

6.1- Mise en place du plan de maîtrise sanitaire pour la cantine scolaire de Gignac : Prise en charge par la collectivité des heures complémentaires et du coût de la formation

6.a- Formation démarche qualité de type HACCP en restauration collective - aspect théorique et pratique

Objectif: Acquisition et perfectionnement des connaissances nécessaires à l'application d'une démarche qualité de type HACCP en restauration collective ;

Durée et tarif : 2 jours 1700 € pour 8 personnes ;

Frais de déplacement et d'hébergement (selon distance).

6.b- Mise en place du plan de maîtrise sanitaire pour la cantine scolaire de Gignac : prise en charge par la collectivité des heures complémentaires et du coût de la formation

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne relative à l'hygiène des aliments « Paquet Hygiène » la collectivité a l'obligation de mettre en place un plan de maîtrise sanitaire pour la restauration scolaire.

Ce plan décrit les mesures mises en place par la collectivité pour assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire de ses productions vis-à-vis des dangers biologiques, physiques et chimiques. Il comprend les éléments nécessaires à la mise en place et les preuves de l'application (traçabilité, plan HACCP...).

Il précise que l'agent communal, conseiller de prévention est chargé de réaliser ce plan de maîtrise sanitaire.

Il rajoute que les agents travaillant à la cantine doivent suivre une formation de démarche qualité de type HACCP en restauration collective – aspect théorique et pratique.

Par conséquent, il propose au Conseil Municipal de prendre en charge les heures complémentaires relatives à l'élaboration du plan de maîtrise sanitaire ainsi que le coût de la formation nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- pour : 12
- contre : 1
- abstention : 1

accepte de prendre en charge :

- les heures liées à l'élaboration du plan de maîtrise sanitaire. Ces heures seront réglées à l'agent communal, conseiller de prévention en heures complémentaires étalées sur plusieurs mois ;
- le coût de la formation de démarche qualité de type HACCP en restauration collective – aspect théorique et pratique pour les agents travaillant à la cantine.

6.2- Plan communal de sauvegarde (PCS)

Le PCS a vocation à définir l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il doit être adapté aux moyens dont la commune dispose.

Néanmoins, les communes n'étant pas soumises à aucune obligation légale ou réglementaire ont tout intérêt à s'engager dans la réalisation d'un PCS afin d'organiser au mieux la réponse en cas de crise de sécurité civile.

Présentation des 2 brochures éditées par le Ministère de l'intérieur :

- « PCS/ la démarche PCS : s'organiser pour être prêt »
- « PCS/organiser le soutien des populations : mettre en place un centre d'accueil et de regroupement ».

6.3-Panneaux de signalétique sur le site du Moulin

Demande de devis.

6.4-Réalisation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir : Dotation d'Action Parlementaire

Par courrier du 22/07 nous avons une proposition de subvention de 2 500 €.

6.5-Location salle du foyer communal

A la demande de plusieurs administrés, le forfait chauffage ou climatisation peut-il être enlevé lorsqu'il n'est pas utilisé ?

La commission Association va retravailler les points à soulever concernant la salle des fêtes qui aura lieu Mardi 09 septembre à 20h30.

6.6- Départ de M. Pascal LAGARRIGUE, inspecteur des finances publiques

Madame Laurence CARROUSSEL, précédemment comptable dans le département assurera l'intérim du 1^{er} septembre au 31 décembre.

Un nouveau responsable pour la trésorerie de Souillac sera nommé au 1^{er} janvier 2015.

6.7- Information sur les modalités d'accompagnement des projets de territoire par le Conseil Régional

6.8- Information sur le forum départemental sur « L'isolement, parlons-en »

Il aura lieu le jeudi 9 octobre 2014 à 13h30 au Centre Social et Culturel Cère-et-Dordogne cinéma Robert Doisneau à Biars-sur-Cère.

6.9- Pot de Rentrée des classes avec les employés municipaux

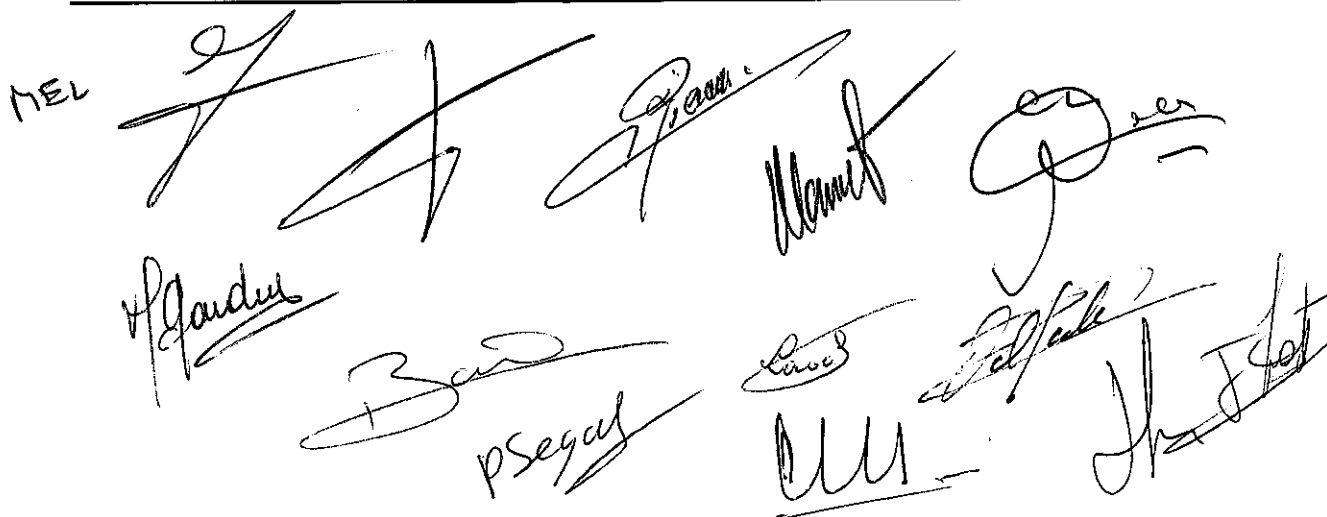
Il aura lieu le lundi 08 septembre à 18h à la cantine : présentation réciproque des nouveaux élus et des employés communaux (temps de travail, contrat, tâches...).

6.10 Lettre de remerciement de la famille de Monsieur Robert SOULIÉ

Cette lettre a été adressée en remerciement à l'hommage rendu à cet ancien élu et les différentes marques de reconnaissance du Maire, du Conseil Municipal et des anciens élus de la commune (Gerbes, discours du Maire et des parlementaires...).

Prochaine séance du Conseil Municipal mardi 07 octobre 2014 à 20h30

MEL



A collection of handwritten signatures in black ink, arranged in two rows. The top row contains five signatures, and the bottom row contains six. Some signatures are more legible than others, with some appearing to be names like 'P. Segal' and 'M. Carab'. The word 'MEL' is written in the top left corner.